

Communiqué du directeur

Mars 2012

Toujours dans le but d'améliorer la communication entre les diverses casernes de notre grand territoire, nous avons gardé en place l'outil de communication interne soit le : « *Communiqué du directeur* ».

Cet outil nous permet de vous transmettre le plus possible les renseignements reliés à notre service. Je vous invite à me faire parvenir les informations de votre district afin que l'on puisse informer l'ensemble du personnel du Service de sécurité incendie de l'Agglomération de La Tuque

STATISTIQUES DES MOIS DE JANVIER - FÉVRIER - MARS 2012

Caserne	Appels incendie			Total période	Total annuel	Premiers Répondants			Total période	Total annuel
	Jan.	Fév.	Mars			Jan.	Fév.	Mars		
Caserne # 1, La Tuque	13	12	8	33	33	3	5	5	13	13
Caserne # 2, La Croche	1	1	2	4	4	0	4	1	5	5
Caserne # 3, Parent	0	0	1	1	1	2	3	1	6	6
Caserne # 4, Lac Édouard	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	14	13	11	38	38	5	12	7	24	24

SYSTÈME D'ÉVACUATION DES GAZ D'ÉCHAPPEMENT



Dans le but de se conformer aux nouvelles normes et aussi pour améliorer la qualité de l'air de votre environnement de travail. La caserne #1 est maintenant pourvue d'un nouveau système, à la fine pointe de la technologie, qui permet d'évacuer les gaz d'échappement des véhicules. J'en profite pour souligner votre adaptation envers la nouvelle procédure d'utilisation de ce nouvel équipement.

NOUVELLE CAMÉRA THERMIQUE

Suite à l'achat de deux (2) nouvelles caméras thermiques, une formation a été donnée à tout le personnel. Elles sont situées dans le #201 et le #2101.

Grace au choix du comité qui avait été mis en place, nous possédons maintenant une caméra avec une version améliorée qui optimise notre efficacité lors des interventions.

Avec une réorganisation de ces équipements nous avons transféré notre ancienne caméra de marque MSA à la caserne #3 de Parent. C'est pourquoi une formation leur a été dispensée au mois de janvier.



SIGNATURE DES ENTENTES DE TRAVAIL

Le 19 janvier 2012 avait lieu la signature pour la nouvelle entente de travail avec l'association des pompiers à temps partiel de Lac Édouard. Cette entente est valide jusqu'au 31 mai 2016, tout comme celle de Parent.



Le 25 janvier 2012 avait lieu la signature pour la nouvelle entente de travail avec l'association des pompiers à temps partiel du secteur de Parent. Pour cette occasion l'ensemble des représentants s'étaient déplacés pour conclure cette entente qui s'est déroulée dans le plus grand respect des deux (2) parties.

MÉDAILLE DU LIEUTENANT GOUVERNEUR

Étant retenu par son travail, le 15 septembre 2011, lors de la remise des médailles par le lieutenant gouverneur du Québec, le chef de district du secteur de La Croche, M. Alain Jean n'avait pu être présent. Il s'est vu remettre sa médaille pour services distingués pour ses 20 années de service exemplaire, par son directeur à la caserne # 2, en présence de son équipe.



Nous avons pu remarquer la fierté qu'ils ont de posséder encore leur ancien camion pompe datant de l'année 1956. (En arrière plan sur la photo)



PROGRAMME DE VÉRIFICATION ET D'INSPECTION DES AVERTISSEURS DE FUMÉE

Le Service de sécurité incendie de l'agglomération de La Tuque débutera, le 10 avril 2012, le programme annuel de visite de prévention en milieu résidentiel. Cette année, les secteurs visés de la caserne 1 de La Tuque sont le quartier Bertrand et le centre-ville. Ce circuit d'inspection sera réévalué et adapté selon les objectifs à atteindre.

Pour ce faire, quatre séances de formation ont été dispensées sur une période de trois mois. Les pompiers de chaque caserne ont à leur disposition tout le matériel nécessaire pour la bonne marche des visites résidentielles. De plus, un cartable est accessible avec des formulaires de rapports d'inspection.

Nous sommes persuadés que chaque membre du service va contribuer de façon professionnelle à la réussite du programme et permettre collectivement d'atteindre les objectifs fixés par l'organisation.

NETTOYAGE ET ENTREPOSAGE DES HABITS DE COMBAT

Nous vous rappelons qu'il est important de suivre le guide du fabricant mis à votre disposition, lors de l'acquisition de cet équipement de protection. Tous les éléments d'information sont colligés à l'intérieur du guide d'information à l'utilisateur (FEMSA).

Il est important de vérifier votre habit de combat une fois par mois, après chaque nettoyage et après chaque usage. Ne jamais ranger les habits de combat tant qu'ils sont humides, souillés ou contaminés. Vous avez à votre disposition deux laveuses ainsi que le savon utilisé spécialement pour cet équipement, reconnu par le manufacturier.

ACQUISITION DE NOUVELLES BANNIÈRES

La division prévention a fait l'acquisition de deux bannières (Prévention et Sécurité civile) afin de promouvoir ses activités lors de présentations telle que la semaine de la Sécurité civile.



SÉCURITÉ CIVILE



La Ville de La Tuque a remporté une Mention d'honneur dans la catégorie Municipalité à l'occasion du gala du Mérite québécois de Sécurité civile qui a eu lieu à Saint-Hyacinthe. La Ville de La Tuque s'est vu décerner cette mention d'honneur en reconnaissance du caractère novateur de son projet de localisation des chalets en Haute-Mauricie à l'aide de coordonnées GPS.



Ce prix a été reçu par le directeur du service de l'Aménagement du territoire, Justin Proulx et Kathleen Jean du Service de sécurité incendie. Ce prix leur a été remis par le sous-ministre de la Sécurité publique, M. Martin Prud'homme, ainsi que le sous-ministre associé à la Sécurité civile et à la Sécurité incendie, M. Guy Laroche.

Selon le communiqué de presse émis par le gouvernement du Québec à ce sujet, la Ville de La Tuque fait preuve d'ingéniosité en fournissant aux propriétaires de chalets sur leur vaste territoire forestier une adresse GPS et une étiquette à apposer bien en vue sur le mur extérieur de la résidence.

FORMATION AUTO-SAUVETAGE



Au mois de mars, un premier groupe de 15 pompiers ont participé à la nouvelle formation « Auto-sauvetage » selon les nouvelles normes de l'ENPQ.



Tous ont bien apprécié les nouvelles techniques d'auto-sauvetage ainsi que les différentes méthodes pour la gestion de l'air. D'autres groupes sont prévus en mai et d'ici la fin de l'année, une bonne partie de tous les pompiers des 4 casernes seront formés.



EMBAUCHE DE HUIT (8) NOUVEAUX POMPIERS



Nous voulons souhaiter la bienvenue dans notre brigade à Benoît Dufour, Dave Morency, Daniel Villeneuve, Guy Doucet, Alex Lortie-Fluet, Raphaël Bilodeau-Baribeau, Claude Morin, ainsi que Denis Trépanier qui bientôt s'ajoutera à l'équipe de la caserne #4, du secteur Lac Édouard.

Leur formation du programme Pompier I est déjà débutée et à la fin du mois d'avril, la section I sera complétée.

INCENDIE À L'USINE DE PARENT

Le 17 mars 2012, un début d'incendie, à la scierie de Parent a rapidement été maîtrisé par l'équipe de la caserne #3.

Suite à cette intervention, une lettre de remerciement envers la brigade des pompiers de Parent nous a été adressée. Celle-ci soulignait l'intervention rapide et l'efficacité des pompiers.



Félicitations à toute l'équipe du chef de district Claude Rochette pour le travail accompli lors de cette intervention.

INAUGURATION DE LA CASERNE #4 SECTEUR LAC ÉDOUARD



Samedi le 31 mars, le Service de sécurité incendie de l'agglomération de La Tuque a procédé à l'inauguration de la caserne du Lac Édouard, en présence de plusieurs dignitaires ainsi qu'avec la participation des pompiers de l'équipe du représentant de ce secteur, M. Nicolas Bernard.

Pour cette occasion, plus d'une trentaine de résidents ont pu visiter la nouvelle caserne en plus de voir quelques démonstrations de leur savoir faire.

L'événement fut une grande réussite suite aux commentaires que nous avons reçus.

Félicitations à toute l'équipe!



DÉPART À LA RETRAITE AU MRNF

Nous voulons souhaiter une bonne et belle retraite au lieutenant Gilles Desrochers, comme agent de la Faune. Ta présence, comme officier, au sein de l'équipe du Service de sécurité incendie est toujours grandement appréciée.



N'hésitez pas à communiquer avec l'administration de notre service pour transmettre toute information qui serait bénéfique pour l'ensemble du personnel.

Amicalement,



Le directeur,

Serge Buisson